



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

généralités

Question écrite n° 110959

Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les modifications apportées par la loi de finances rectificative pour 2010, concernant la fiscalité de l'urbanisme. Il est intégré dans le code de l'urbanisme un nouveau chapitre consacré à la fiscalité de l'aménagement avec notamment la mise en place de la taxe d'aménagement (TA) qui entrera en vigueur le 1er mars 2012, et avec une suppression optionnelle des participations d'urbanisme. Ces participations seront obligatoirement supprimées au 1er janvier 2015, à l'exception de la participation pour la réalisation de ZAC, de la participation pour équipements publics exceptionnels et de la convention de projet urbain partenarial. Or il semblerait que la participation pour raccordement à l'égout, prévue à l'article L. 35-4 du code de la santé publique, soit supprimée car n'entrant dans aucune des exceptions précitées. Cette situation risque de bouleverser fortement le budget annexe du service d'assainissement collectif des collectivités territoriales. En effet, la TA sera perçue par le budget général de la collectivité et ne pourra abonder, comme cela est le cas aujourd'hui, le budget annexe, d'où une perte de recette non négligeable pour ce dernier. La collectivité se verra, de fait, obligée d'augmenter la redevance auprès des abonnés de façon très significative. Aussi, il lui demande les dispositions que le Gouvernement compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110959

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6200

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)